



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME
#2026-045

46, 1ère avenue des Peupliers
Lot 2 365 533 du cadastre du Québec

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 17 juin à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser, et ce, malgré les dispositions de l'article 190 du règlement U-005 relatif au zonage, la construction d'un bâtiment accessoire isolé (garage) en cour avant sur le lot 2 365 533 sis au 46, 1ère avenue des Peupliers.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 27 mai 2026.

La greffière

FLAVIE ROBITAILLE